

A L'INTERVIEW

La Ministérielle

Afin de mieux les faire connaître, « FSF – Informations » propose des entretiens avec chaque association de notre fédération. Ce mois, Alain Martin, Secrétaire général de La Ministérielle, répond à nos questions.

Quels sont les profils de vos adhérents et pouvez-vous brièvement décrire leur profession ?

Nos adhérents sont des pasteurs et des diacres de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. On a l'habitude de nous appeler des « ministres » au sens de « serviteurs » de la Parole de Dieu, d'où le nom de notre association. Il y a aussi quelques membres qui ne sont pas ministres, mais qui exercent un rôle ministériel. La palette des activités professionnelles est très large : accompagnement et écoute de soutien dans les moments forts de la vie quotidienne (naissance, passage à la vie adulte, passage à la vie en couple, deuils, perte d'autonomie, etc.), enseignement et transmissions des valeurs fondamentales nécessaires à la vie en société, soutien à la cohésion sociale et bien d'autres activités. Les lieux d'engagement vont de la paroisse aux prisons, en passant par des rassemblements régionaux ou cantonaux, les hôpitaux, les écoles et même dans le soutien psycho-social d'urgence.



"St-Laurent-Eglise, pour vivre des cultes autrement", DR

Un syndicat pour les femmes et hommes de Dieu, cela peut surprendre... Quelles sont les tâches de la Ministérielle ?

D'une part, nous sommes des êtres humains insérés dans une société concrète régie par des lois valables pour tout un chacun et nous y conformons comme il se doit. D'autre part, La Ministérielle a pour vocation d'encourager l'exercice du ministère, de fortifier la solidarité et l'entraide et de défendre les intérêts des ministres.

Elle constitue la section cantonale de la Société pastorale suisse qui fête cette année ses 175 ans ! Nous avons 4 assemblées générales par année durant lesquelles nous avons un invité ou un thème de réflexion théologique ou ecclésiologique. Nous regroupons près de 95% des ministres en activité dans le canton. Nos tâches sont donc essentiellement orientées vers le bien-être et le bon fonctionnement de nos engagements en Eglise ou ailleurs, et la part purement syndicale en est un des aspects.

Quels sont les enjeux syndicaux à court et moyen termes pour la Ministérielle ?

Nos professions sont en cours d'évolution et nous devons veiller à ce que les conditions cadre permettent d'exercer nos ministères de la meilleure manière possible. La convention collective de travail (CCT) doit être prochainement révisée, notamment si le parlement de notre Eglise (Synode) approuve prochainement les modifications importantes prévues dans l'organisation des ministères, tant dans les formations requises et continues que dans la composition des professionnels engagés dans la mission de l'Eglise. En effet, il y a pour l'instant une difficulté de renouvellement du fait d'un grand nombre de départs à la retraite dans les années à venir et peu de jeunes engagés. Nous nous mobilisons aussi pour encourager de nouvelles vocations... Nous visons par ailleurs à une diminution de la différence de salaire entre pasteurs et diacres.

Commission d'évaluation des fonctions

Lors de sa dernière séance de comité central, la FSF a désigné Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV pour la représenter dans ladite commission. Egalement désigné, Cyrille Perret, Secrétaire général de la FSF, sera son suppléant. La FSF les remercie chaleureusement d'ores et déjà pour leur engagement. Plus d'informations relatives à cette commission sur le site de la [FSF](#).

Gratifications

Le jeudi 23 janvier 2014, la FSF a écrit à Mme Nuria Gorrite la Conseillère d'Etat afin de relancer les négociations relatives aux gratifications. Affaire à suivre sur le site de la [FSF](#).

Réseaux sociaux

Dans la volonté constante d'améliorer la communication, la FSF a désormais une nouvelle page facebook. Plus d'informations sur le site de la [FSF](#).

Gregory Durand, SG FSF